



Mercredi 6 mars 2024

Sommaire

1. Environnement juridique et fiscal : Propriétaires 17
2. Les événements à venir et leurs impacts
3. L'introduction des priorités à droite en station
4. La collecte des déchets
5. Rencontre des Acteurs Châtelainnais
6. La parole est à vous



Environnement juridique et fiscal :

Une station vivante
365 jours par an



Les événements à
venir et leurs
impacts

Evénements à venir

CHÂTELAILLON-PLAGE



Festival du cerf-volant et du vent du **samedi 30 mars** au **lundi 1^{er} avril**



Ekiden le **dimanche 14 avril**



Triathlon
samedi 25 et dimanche 26 mai



Châtel en Fête
samedi 29 et dimanche 30 juin

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CERF-VOLANT ET DU VENT

Samedi 30 mars
Dimanche 31 mars
Lundi 1^{er} avril





Samedi 30 mars
Dimanche 31 mars
Lundi 1^{er} avril



3 jours de fête dans toute la ville
De 10h à 18h



**Front de mer, plage, Place Jean
Moulin et à Beauséjour**



LE PROGRAMME en 1 clin d'œil

Les NOUVEAUTÉS 2024 :

- **5 zones** de cerfs-volants XXL
- De nouvelles **teams étrangères**
- Le **labyrinthe** du vent
- De **nouvelles animations** au Village des Expériences
- **Les OFF** du **FIFAV** à Beauséjour le vendredi 29 mars
- Une **grande roue** de 30m



LES IMPACTS SUR VOTRE QUARTIER



Les IMPACTS SUR VOTRE QUARTIER

- **BOULEVARD DE LA MER** : circulation et stationnement interdits de la Rue Charbonneaux à la Rue Sans Nom du vendredi 29 mars minuit au lundi 1^{er} avril minuit
- **PLACE JEAN MOULIN** : circulation et stationnement interdits du lundi 25 mars au mardi 2 avril
- **RUE BARRAUD** : circulation et stationnement interdits du jeudi 28 mars au mardi 2 avril



LE DISPOSITIF MIS EN PLACE

Le DISPOSITIF MIS EN PLACE

- **Distribution boîtes aux lettres** : courriers et pass riverains
- **Réouverture de la Rue Fatin** : les 3 soirs de l'évènement à partir de 19h pour accéder au Boulevard de la Mer
- **Communication intensifiée à l'approche de l'évènement sur tous les supports de la ville** : site internet, écrans et réseaux sociaux.



1^{er} EKIDEN CHÂTELAILLONNAIS

Dimanche 14 avril





www.ekiden-chatelaillon-plage.fr



Dimanche 14 avril



Marathon couru en RELAIS par 6 personnes



Front de mer et cœur de ville



LE DÉROULÉ DE LA COURSE

en 1 clin d'œil



Le DÉROULÉ de la course :

- **Départ** à 9h, **Place Jean Moulin**
- **Fin** environ vers 14h
- Une **seule boucle** de 5km : *Place Jean Moulin > Boulevard de la République > Rue Carnot > Rue de Chassiron > Boulevard de la Mer > Rue Charbonneaux > Boulevard de la République > Place Jean Moulin*
- **150 équipes** attendues



LES IMPACTS et LE DISPOSITIF



Parcours EKIDEN Dimanche 14 avril 2024



 Boucles EKIDEN (5 km + 2 km)



LES IMPACTS et LE DISPOSITIF



Parcours EKIDEN Dimanche 14 avril 2024

-  Boucles EKIDEN (5 km + 2 km)
-  Parcours (Circulation et stationnement interdits)



LES IMPACTS et LE DISPOSITIF



Parcours EKIDEN Dimanche 14 avril 2024

 Boucles EKIDEN (5 km + 2 km)

 Parcours (Circulation et stationnement interdits)

 Parcours (Circulation interdite, stationnement autorisé)



LES IMPACTS et LE DISPOSITIF



Parcours EKIDEN Dimanche 14 avril 2024

-  Boucles EKIDEN (5 km + 2 km)
-  Zone non accessible
-  Parcours (Circulation et stationnement interdits)
-  Parcours (Circulation interdite, stationnement autorisé)



LES IMPACTS et LE DISPOSITIF




Parcours EKIDEN Dimanche 14 avril 2024

 Boucles EKIDEN (5 km + 2 km)

 Parcours (Circulation et stationnement interdits)

 Parcours (Circulation interdite, stationnement autorisé)

 Zone non accessible

 Zone accessible par :
-Bd de la libération (double sens)
-Alsace par Musset (sens interdit)
-Felix Faure / 4 sergents (sens unique)
Toutes les rues à double sens uniquement pour accès riverains et stationnement



LES IMPACTS et LE DISPOSITIF




Parcours EKIDEN Dimanche 14 avril 2024

 Boucles EKIDEN (5 km + 2 km)

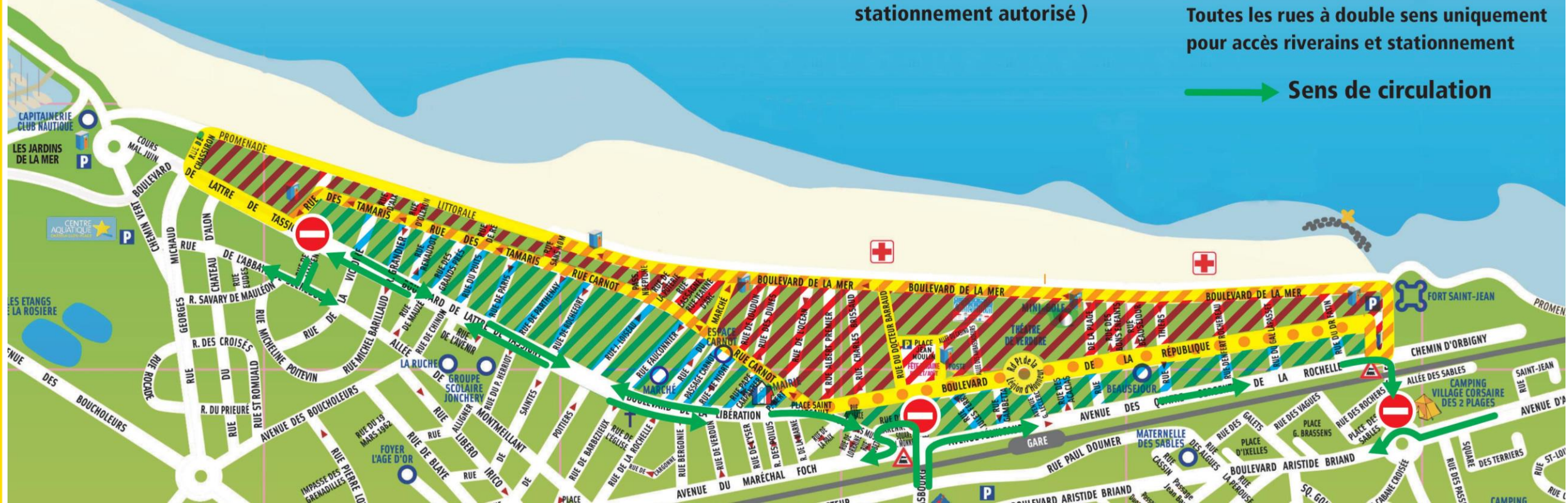
 Parcours (Circulation et stationnement interdits)

 Parcours (Circulation interdite, stationnement autorisé)

 Zone non accessible

 Zone accessible par :
-Bd de la libération (double sens)
-Alsace par Musset (sens interdit)
-Felix Faure / 4 sergents (sens unique)
Toutes les rues à double sens uniquement pour accès riverains et stationnement

 Sens de circulation



LES IMPACTS et LE DISPOSITIF





Parcours EKIDEN Dimanche 14 avril 2024

 Boucles EKIDEN (5 km + 2 km)

 Parcours (Circulation et stationnement interdits)

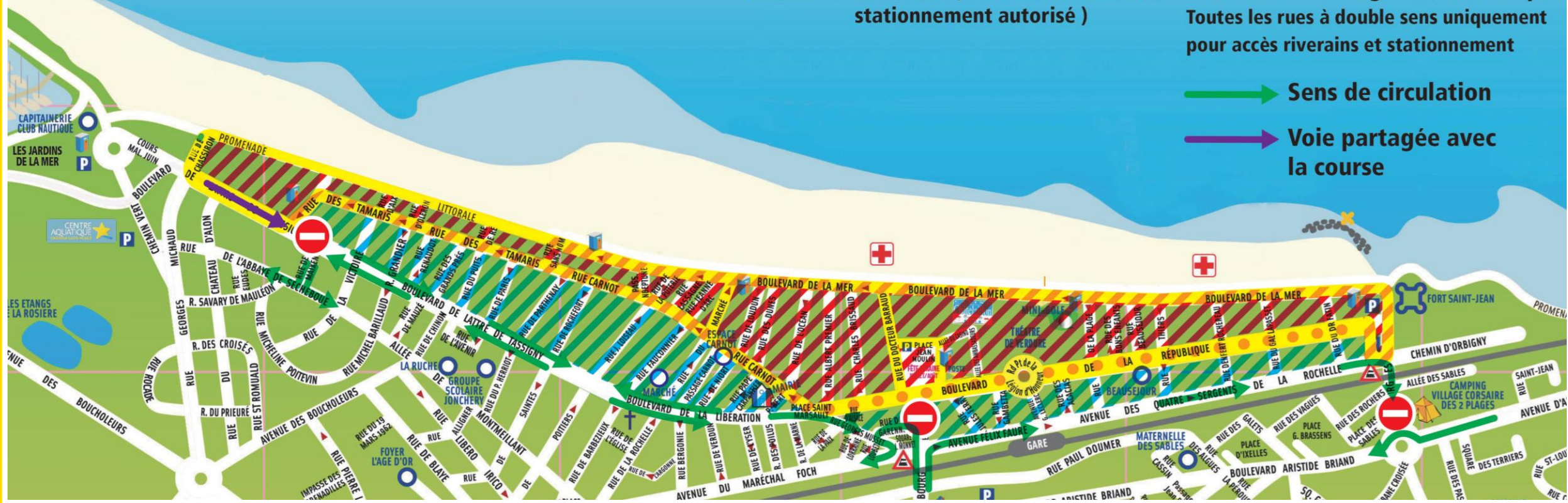
 Parcours (Circulation interdite, stationnement autorisé)

 Zone non accessible

 Zone accessible par :
-Bd de la libération (double sens)
-Alsace par Musset (sens interdit)
-Felix Faure / 4 sergents (sens unique)
Toutes les rues à double sens uniquement pour accès riverains et stationnement

 Sens de circulation

 Voie partagée avec la course





**PRIORITÉ
À DROITE**

**À PARTIR DU 4 MARS
PARTOUT ET POUR TOUS
SOYONS VIGILANTS !**



On vous explique tout sur www.chatellaillonplage.fr



Priorités à droite



SOYEZ VIGILANTS !

JE RÉDUIS MA VITESSE
JE RESPECTE LA SIGNALISATION
JE SUIS PRÊT À M'ARRÊTER

DÉPLOIEMENT DE LA PRIORITÉ À DROITE PARTOUT ET POUR TOUS À PARTIR DU 4 MARS

La Commission Mobilités, pilotée par Morgan MOREAU, a réalisé un immense travail, pour écrire et présenter un plan de modération des vitesses. Il s'articule autour de deux mesures fortes :

- La Zone 30 qui s'est déployée en juin 2022 sur l'ensemble de la ville.
- La Priorité à Droite, qui devient la règle à partir du 4 mars, partout sur la commune et pour tous.

 **Objectif : Modérer la vitesse dans la ville tout en faisant mieux cohabiter les différentes mobilités.**



La collecte des déchets

La collecte des déchets

CHÂTELAILLON-PLAGE

L'Agglomération a fait le choix d'une collecte des déchets bas carbone à un nouveau prestataire sur l'ensemble du territoire à partir du 1er mars 2024. Ce changement implique la mise en place d'un nouveau calendrier de ramassage des ordures ménagères (bacs bleus) et des emballages et papiers (bacs jaunes) à Châtelailon-Plage.



ZONE VIOLETTE **ZONE VERTE**

Collecte le samedi à partir de 5h du matin :
sortez votre bac la veille à partir de 19h.

1 collecte supplémentaire en saison estivale

ZONE VIOLETTE **ZONE VERTE**

Du 1^{er} avril au 31 octobre | **Du 15 juin au 15 septembre**

Collecte le mercredi à partir de 5h du matin :
sortez votre bac la veille à partir de 19h.



ZONE VIOLETTE **ZONE VERTE**

Collecte le jeudi à partir de 5h du matin :
sortez votre bac la veille à partir de 19h.



Des Points d'Apport Volontaire sont à votre disposition.
Vous pouvez les localiser sur agglo-larochelle.fr/dechets

Pourquoi des changements dans le service de collecte des Déchets ?

Combinaison inédite d'enjeux en matière de gestion des déchets : réchauffement climatique, préservation des ressources, nouvelles obligations réglementaires, hausse des coûts de gestion, etc...



Pour y **répondre**, la CdA s'est dotée d'un **programme** volontaire et ambitieux de **réduction et de valorisation des déchets**.

Entre 2024 et 2026, déploiement d'un **ensemble de solutions adaptées** à tous les usagers (particuliers et professionnels)

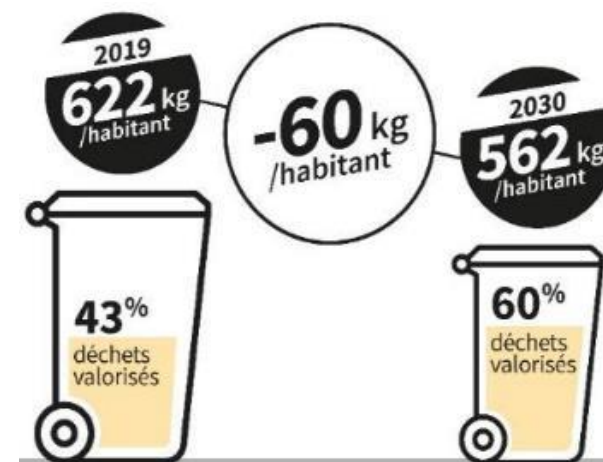


Nos objectifs :

→ Réduire de **60 kg** la quantité de déchets produite par habitant à l'horizon 2030*

*Production de déchets/an/habitant comparée à celle de 2019

→ Atteindre le taux de **60%** de valorisation des déchets ménagers et assimilés d'ici 2030



Mise en place progressive de solutions pratiques pour aider les usagers à **changer leurs habitudes**

Pour faire évoluer les comportements vers plus de tri et de prévention

→ **Évolution du service actuel** proposé aux ménages et aux professionnels



Pour en savoir plus, consultez le **guide sur la Redevance spéciale** ou le site agglom-laroche.fr/dechets

1 Au niveau de la collecte



- Nouvelles consignes de tri des déchets alimentaires



- Nouvelles consignes de tri des cartons volumineux

- Nouvelle fréquence de collecte des bacs à compter du 1^{er} janvier 2025

- Plus de points d'apport volontaire (OMR, Emballages, Verre, Textiles, prochainement Déchets alimentaires) accessibles par un **Pass Déchets** (sauf pour le verre, en accès libre)



2 Vers une tarification incitative, plus responsable

- **Rendre** les usagers **acteurs** de la réduction de leurs déchets en triant plus et mieux
- **Rendre plus équitable le coût** supporté par chaque usager **en fonction de ses pratiques**, en dédiant une partie de la **facture Déchets** à **l'utilisation réelle du service**

- Application progressive à partir de 2024 de la **redevance spéciale**, contribution payée par les professionnels au service public de collecte et de traitement des déchets organisé par la collectivité,
- Mise en œuvre de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi)** qui comportera à partir de 2027 une part incitative sur la base de la comptabilisation de la production de déchets en 2026.

Rencontre des
Acteurs
Châtellaillonnais

ÉDITION 2024

Le tourisme en mouvement

MARDI
12 MARS
2024

Rencontre
des **acteurs**
châtellaillonnais



Au programme

Stéphane Villain,
Maire de Châtelailon-Plage
Vice-président du Département
de la Charente-Maritime
Vice-président de la
Communauté d'Agglomération
de La Rochelle

Les membres du
Conseil d'Exploitation
de l'Office de Tourisme
Communautaire de
Châtelailon-Plage

L'équipe de l'Office de
Tourisme Communautaire
de Châtelailon-Plage

Ont le plaisir de vous inviter

Mardi 12 mars à 18h00
à Beauséjour

Pour le rendez-vous annuel
des acteurs châtelailonnais.

Au programme de la soirée :

- **Des saisons qui se suivent mais ne ressemblent pas**
Analyse et mise en perspective de l'activité touristique
- **Nouvelle stratégie d'équilibre touristique de l'Agglomération de La Rochelle**
Présentation des grands axes
- **Mise en action de la stratégie à Châtelailon-Plage**
Actions et opportunités en 2024
- **Mise en tourisme à Châtelailon-Plage**
Une station balnéaire en mouvement
Focus culture, sport et événements
- **Agenda 2024**
Nos grands rendez-vous

Présentation suivie
d'un cocktail dînatoire
100% Châtel !

Invitation valable pour deux personnes
Inscription obligatoire

Beauséjour, 51, boulevard de la République,
17340 Châtelailon-Plage

Merci de confirmer votre présence auprès de l'Office
de Tourisme de Châtelailon-Plage : 05 46 56 26 97
contact@chatelailon-plage-tourisme.fr



Châtelailon-Plage
UN NOM,
MILLE RAISONS

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



La parole est à
vous

MERCI

